



# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## AVERTISSEMENT | VIGNE

N° 10, 12 juillet 2018

- Développement phénologique (EL27 à EL33) et évolution des degrés-jours.
- Phytotoxicité et coups de soleil.
- Insectes : scarabées japonais et du rosier.
- Maladies : blanc sur baie, rougeot parasitaire, pied noir et tomato ringspot virus (ToRSV).
- Nouvelles plantations.
- Récupération des contenants vides de pesticides et de fertilisants.

### DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Sur l'ensemble des sites, les stades varient entre la nouaison (EL27) et la fermeture de la grappe (EL33). Pour avoir plus de détails, vous pouvez consulter le document des [stades phénologiques régionaux](#) et celui de l'[évolution régionale des degrés-jours](#).

Durant les mois de juillet et d'août, la progression du développement phénologique des vignes ralentit. En effet, plus de degrés-jour sont nécessaires pour passer d'un stade au suivant.

Par contre, c'est à cette période de l'année qu'apparaissent plusieurs symptômes (carences, maladies, etc.) de problématiques diverses. Gardez l'œil ouvert et n'hésitez pas à consulter votre conseiller.

### PHYTOTOXICITÉ ET COUPS DE SOLEIL : MISE EN GARDE

Des symptômes de [phytotoxicité](#) peuvent apparaître lors de périodes de chaleur. Attention aux produits que vous utilisez et aux moments auxquels vous faites vos applications. Plusieurs produits, dont le soufre, ne sont pas recommandés au-delà de 25 à 27 °C ou d'humidité excessive qui ralentit le séchage des produits sur les plants de vigne.

Dans plusieurs vignobles, l'effeuillage est commencé. Cette opération consiste à retirer un certain nombre de feuilles vis-à-vis les grappes de façon à mieux les exposer au soleil. Ceci permet dans certains cas d'améliorer les caractéristiques organoleptiques et de réduire l'incidence de la pourriture grise sur les cépages sensibles. Le [Guide de bonnes pratiques en viticulture](#) (chapitre 2, question 20) explique les avantages et les inconvénients de l'effeuillage selon le moment où il est pratiqué. Notez que l'effeuillage tardif augmente les risques d'échaudage et de coup de soleil. Ces deniers peuvent être responsables du flétrissement des baies comme mentionné dans la fiche technique [Flétrissement des baies de raisin et dessèchement de la rafle](#). Attention de ne pas confondre les symptômes du coup de soleil avec un début de pourriture noire.

## INSECTES

### Scarabées

Les premiers adultes de [scarabée japonais](#) ont fait leur apparition dans les vignobles de plusieurs régions. Consultez [l'avertissement N° 9](#) du 5 juillet 2018 pour plus d'information le concernant.

Encore quelques mentions de présence du [scarabée du rosier](#). Généralement, il est présent dans les vignobles entre les stades préfloraison (EL17) et baies de la taille d'un pois (EL31). Pour revoir l'information le concernant, consultez [l'avertissement N° 4](#) du 31 mai 2018.

Si vous choisissez de traiter, sachez que des insecticides sont homologués seulement pour lutter contre le scarabée japonais dans la vigne. Consultez [SAgE pesticides](#) et/ou le [Guide des traitements phytosanitaire 2018 Vigne](#) pour plus de détails sur les traitements possibles.

## MALADIES

Consultez le document [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) pour savoir quand intervenir et le [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) pour savoir comment dépister les principales maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [mildiou](#) et [pourriture noire](#)).

### Blanc

Les collaborateurs du réseau ont observé de nombreux dommages de blanc dans plusieurs parcelles. Les conditions de chaleur et d'humidité qui persistent sont favorables à cette maladie. Les secteurs ombragés du vignoble sont à surveiller, puisqu'ils favorisent la prolifération du champignon. La maladie peut toucher toutes les parties vertes des plants (feuilles, tiges, vrilles et fruits).

Selon le modèle prévisionnel intégré dans le logiciel CIPRA, toutes les régions présentent divers niveaux de risque d'infection en fonction des degrés-jours accumulés :

- Risque élevé : 600DJ<sub>6</sub> et plus : Laurentides, Mauricie, Montérégie-Est, Montérégie-Ouest et Outaouais
- Risque modéré : 500 à 600DJ<sub>6</sub> : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Estrie
- Risque faible : 400 à 500 DJ<sub>6</sub> : Saguenay–Lac-Saint-Jean

Pour plus de détails sur la maladie, son dépistage et l'évolution des risques de chacune des régions, consultez le document [Estimation des risques de blanc](#).

Pour vous aider dans vos interventions, consultez le [Guide des traitements phytosanitaires 2018 Vigne](#) et/ou [SAgE pesticides](#). Si des symptômes sont présents dans votre vignoble, utilisez de préférence des produits protectants et non éradicants afin de diminuer les risques que les champignons s'adaptent en développant de la résistance.

### Rougeot parasitaire

Des mentions de présence du rougeot parasitaire (taches rouge brique à la bordure ou au milieu du limbe des feuilles de la base jusqu'à environ 1 m du sol) ont été faites par des collaborateurs en Montérégie, en Estrie et dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière. Revoyez [l'avertissement N° 9](#) du 5 juillet 2018 pour plus de détails à ce sujet.

### Pied noir et Tomato ringspot virus (ToRSV)

Deux « nouvelles maladies » de la vigne pour lesquelles encore très peu d'information est disponible ont été diagnostiquées au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) en 2017. Pour un bref aperçu de ces maladies, consultez la [présentation](#) d'Antoine Dionne, phytopathologue au laboratoire.

En résumé, la maladie du **pied noir** a été diagnostiquée au Québec sur plusieurs cépages, dont Baltica, Vidal, Radisson et Seyval. Les plants atteints présentent les symptômes suivants :

- Absence ou retard de débourrement.
- Petits plants avec des rameaux faiblement développés.
- Feuillage plus ou moins chlorotique qui peut flétrir et se dessécher soudainement au cours de l'été, surtout lors de journées chaudes.
- Présence d'un 2<sup>e</sup> plateau racinaire.
- Noirissement interne et externe des racines.

Le virus **Tomato ringspot** a pour sa part été diagnostiqué sur les cépages Frontenac, Vidal et Vandal-Cliche. Ce virus entraîne une baisse de productivité et le dépérissement des vignes.

Ce virus est transmis, entre autres, par les nématodes du sol, les boutures et probablement la sève des plants infectés. Sur les plants infectés par le ToRSV, les symptômes suivants peuvent apparaître à partir du stade baie de la taille d'un pois [EL31] :

- Des plants plus petits.
- Un retard dans le débourrement et la maturité des fruits.
- Des baies plus petites.
- Un dépérissement général des plants.



Pied noir :  
plant peu développé  
*Photo : Gaëlle Dubé, agr.*



Pied noir :  
2<sup>e</sup> plateau racinaire  
*Photo : LEDP (MAPAQ)*



ToRSV sur  
Frontenac rouge  
*Photo : Gaëlle Dubé, agr.*



ToRSV sur  
Vandal-Cliche  
*Photo : LEDP (MAPAQ)*

Si vous remarquez ou avez remarqué ces symptômes dans certaines de vos parcelles, parlez-en à votre conseiller afin qu'une investigation puisse être faite. Pour un diagnostic de la maladie, le plant au complet doit être arraché et envoyé au laboratoire.

## NOUVELLES PLANTATIONS

Les précipitations du mois de juin et du début juillet sont inférieures à la moyenne. Les vignes établies ont des racines étendues qui leur permettent d'aller puiser l'eau en profondeur. Toutefois, ce n'est pas le cas des jeunes vignes plantées ce printemps. Afin d'assurer un bon établissement, il serait important de les irriguer. Les vignes qui étaient en croissance au moment de la plantation (plants en pots) sont plus à risque que celles provenant de boutures en dormance (à racine nue).

Aussi, surveiller la présence de l'**altise à tête rouge**. Cet insecte généralement peu problématique dans les parcelles de vignes établies peut le devenir dans celles en implantation. Les altises à tête rouge peuvent défolier rapidement les jeunes plants et causer des problèmes de photosynthèse et d'aoûtement en fin de saison.

Dans la vigne, aucun pesticide n'est homologué contre ce ravageur. En cas de doute, consultez votre conseiller. Des matières actives utilisées pour lutter contre d'autres ravageurs pourraient avoir un effet sur l'**altise à tête rouge**.



*Photo : LEDP (MAPAQ)*

# RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS VIDES DE PESTICIDES



Les contenants de pesticides et de fertilisants pourront être rapportés de mai à octobre chez [plusieurs détaillants du Québec](#).

Vous devez apporter vos contenants **VIDES ET PROPRES** chez un détaillant de produits agricoles participant qui les accepte sans frais. Les étapes préparatoires consistent à rincer **trois fois ou une fois sous pression les contenants vides et à retirer le bouchon et le livret**.

*Cet avertissement a été rédigé par Karine Bergeron et Evelyne Barriault, agronomes. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseuses du réseau Vigne ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*